

N° 4848^{3B}**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2001-2002

PROJET DE LOI**concernant le budget des recettes et des dépenses
de l'Etat pour l'exercice 2002**

* * *

**RAPPORT POUR AVIS DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DE LA VITICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

(14.11.2001)

La Commission se compose de: M. Lucien CLEMENT, Président; M. Jeannot BELLING, Mme Agny DURDU, MM. Camille GIRA, Nico LOES, Robert MEHLEN, Mmes Marie-Josée MEYERS-FRANK, Maggy NAGEL, MM. Marco SCHANK, Jos SCHEUER, Nicols STROTZ et Georges WOHLFART, Membres.

*

Le projet de budget du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, section 19 du projet de budget, a été examiné par la Commission au cours de sa réunion du 17 octobre 2001. La Commission a entendu M. Fernand Boden, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, en ses explications sur la partie relative au Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural du projet de loi 4848 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2002.

La Commission constate qu'une grande partie des crédits inscrits dans le budget sont la conséquence de la nouvelle loi agraire et du Plan de Développement rural. Ceci vaut notamment pour l'indemnité compensatoire et les primes à l'entretien du paysage. La Commission a pris note de la volonté d'accélérer la création d'une zone horticole destinée à promouvoir la diversification de la production horticole et de soutenir deux autres secteurs dans leurs efforts de diversification, à savoir ceux de la production porcine et de la volaille. Les efforts d'améliorer la sécurité alimentaire en créant un poste supplémentaire de vétérinaire et en modifiant trois demi-postes de vacataires pour l'inspection des viandes dans les abattoirs en postes définitifs ont été constatés avec satisfaction. De même, les efforts constants de rénovation des locaux de l'Institut viti-vinicole à Remich ont trouvé l'approbation de la Commission. La Commission consent à la priorité accordée par le Gouvernement (selon le Ministre) au projet d'agrandissement du Lycée technique agricole et propose d'accélérer les travaux préparatoires afférents.

La Commission a discuté sur le problème des terrains situés en Belgique appartenant à des exploitants luxembourgeois, notamment en ce qui concerne les impôts, cotisations à la sécurité sociale, indemnités compensatoires et primes à l'entretien du paysage et a soutenu le Gouvernement dans ses efforts d'établir plus d'égalité et de transparence dans ce domaine. Elle a en outre exprimé sa volonté d'avoir des précisions sur le mode de calcul du système de compensation en ce qui concerne la perte due à la maladies ESB chez les bovins.

Différents crédits concernant des frais d'études et des frais de publicité ont été examinés. La Commission a des craintes que la réduction de 50% du coût des frais pour les tests BSE, destinée à faire contribuer le consommateur, aura des répercussions négatives sur le revenu des producteurs à cause de la forte surproduction actuelle sur le marché de la viande bovine. Elle a soulevé la question de l'avenir

de l'agriculture, notamment en ce qui concerne l'importance croissante de la production d'énergie et a soutenu le Ministre pour ses efforts dans ce domaine.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Le Président,
Lucien CLEMENT